

LE J JOURNAL

Bulletin municipal

Chef de publication : Isabelle Joncour-Danel

Rédaction : Isabelle Joncour-Danel, Jean-Yves Sevin, Stéphanie Dupas, Philippe Menguy, Annabel Lamour.

Maquette : Stéphane Blangier

Imprimé par PRINT'60 - 03 44 08 74 92



N° 21

Le mot du maire

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale une belle et heureuse année 2021.

Gardons ancrés en nous optimisme et confiance en l'avenir, entretenons toujours davantage les liens sociaux et la solidarité pour BIEN VIVRE A BERVILLE.

En mai 2020, la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions après une première période de confinement, dans un contexte très particulier.

Personne n'aurait imaginé être un jour confronté à une telle crise qui bouleverserait nos habitudes et notre façon de vivre.

Nos vies se sont trouvées transformées, nos libertés contrôlées, rythmées par des restrictions que nous n'avions jamais connues, mais chacun a su y faire face.

Je tiens d'ailleurs à remercier les bénévoles de l'ombre qui ont offert leur aide aux plus fragiles d'entre vous.

Je remercie chaleureusement l'équipe municipale de s'être mise au travail en s'engageant dans ses responsabilités, malgré les difficultés de chaque jour, les ralentissements administratifs, les contraintes multiples, mais toujours avec la même ambition.

Merci aux membres du foyer rural, qui malgré des activités quasi inexistantes cette année, ne sont jamais à court d'idées pour faire perdurer la convivialité.

Merci aux membres de la CCAS pour leur disponibilité.

Merci à notre dynamique running club pour son esprit sportif.

A Corinne, Cathy et Christine, bénévoles de la bibliothèque enfants, pour leur disponibilité.

Aux membres du RPI pour leur investissement.

A Marjorie, Maeva et Morgane pour le service de cantine.

A Isabelle et Anne, secrétaires de Mairie pour leurs compétences.

Je pense aussi aux enseignantes, Valérie et Mélissa, à leur bienveillance et leur implication pour transmettre aux enfants le savoir et l'envie de réussir, dans ce contexte si difficile.

Bienvenue aux nouveaux bervillois(es) qui ont choisi notre village pour sa sérénité et sa qualité de vie.

En ce début d'année 2021, et malgré le contexte sanitaire, nous avons à cœur de mener à bien le programme que nous vous avons présenté et mettrons tout en œuvre pour y parvenir.



La Communauté de Commune Vexin Centre (CCVC)

La communauté de commune Vexin centre (CCVC) a été créée le 1^{er} janvier 2013. Elle est actuellement constituée de 35 communes d'un seul tenant et sans enclave.

La CCVC permet aux communes qui le désirent de gérer en commun des activités ou des services public ou de se regrouper autour d'un projet permettant de favoriser le développement local et de contribuer à la politique du territoire.

Elle permet à tous les habitants qui la compose d'accéder aux mêmes services par coût identique quelle que soit la commune.

La gestion des communes se trouve facilitée et permet la perception d'aides complémentaires de l'état, de la région et du département. La mutualisation des ressources et des moyens permet la réalisation de projets difficilement accessibles à une commune seule.

C'est également pour toutes les communes l'occasion de travailler ensemble de manière solidaire pour que l'esprit d'ouverture et de communication se concrétise.

(Voir Vexin Centre infos n°10 Janvier 2021.)

L'équipe municipale

Du jamais vu pour des élections municipales, la Covid 19 n'en finit pas de semer la zizanie. Un protocole sanitaire à respecter, un calendrier électoral bousculé, c'est au tour de l'installation des exécutifs élus d'être décalée. L'équipe sortante voit donc son mandat prolongé jusqu'à mi-mai. C'est le 26 mai 2020 que l'équipe nouvellement élue a pris ses fonctions.



de gauche à droite haut : Patrick Masselin, Stéphanie Dupas, Philippe Croisé (2^{ème} adjoint), Martine Baudin, Stéphane Blangier (3^{ème} adjoint), Messaouda Perthus

De gauche à droite bas : Sylvie Delaporte, Jean-Yves Sevin (1^{er} adjoint), Isabelle Joncour-Danel (maire), Patrick Bru, Mélanie Delcausse.

Travaux de voirie

Voirie rue d'Heurcourt

Afin de mieux gérer l'écoulement des eaux de pluie au bout de la rue d'Heurcourt, des travaux de voirie ont été réalisés à l'automne. La nouvelle configuration et la remise en état de la voirie permettent de diriger les eaux vers les fossés et ainsi d'éviter de nouvelles inondations chez les particuliers.



Le Marais du Rabuais

La parcelle communale du marais est de nouveau accessible grâce au rétablissement du chemin rural n°8. C'est le conseil Départemental qui a réalisé les travaux. Les boisements qui recouvrent cette parcelle sont exploités. Pour les promeneurs, le chemin est en voie sans issue.

Voirie impasse du Sausset

Fini les nids de poule de l'impasse du Sausset, une réfection complète a été effectuée cet automne. Un grand soulagement pour les habitants de l'impasse. Travaux programmés sous le mandat précédent et réalisés par la nouvelle équipe.

Le premier confinement a malheureusement ralenti ce chantier.



Ecole

En septembre, les élèves de CE1/CE2 ont retrouvé leur classe transformée. Des travaux de peinture ont été réalisés, murs et plafonds blancs, bleu saphir sur les boiseries.

Divers travaux d'entretien et de réparation et surtout un grand rangement sur l'ensemble de l'école ont permis d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

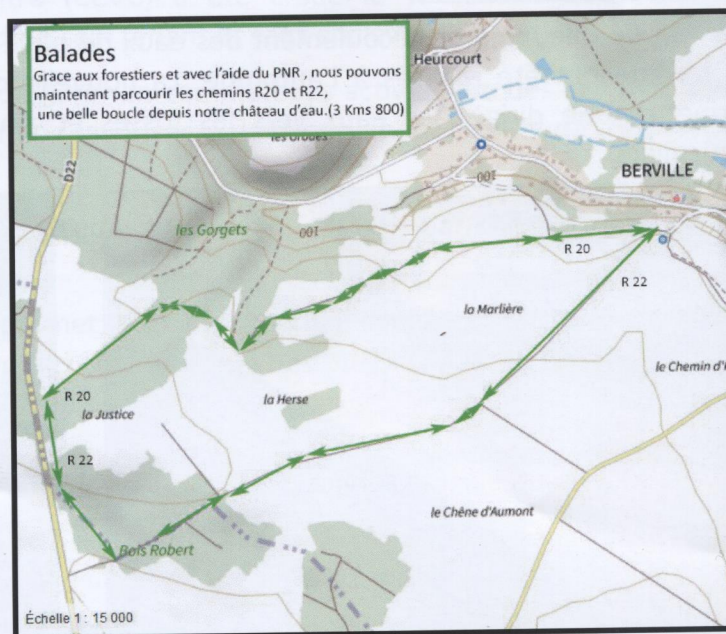


TRAVAUX

Sentes et chemins

A l'instar de cette boucle réalisée en 2020, l'équipe municipale souhaite continuer à rouvrir d'anciens chemins et sentes sur le territoire communal.

Cet effort largement soutenu par le Parc Naturel Régional du Vexin (PNR) va se poursuivre en 2021 avec plusieurs projets de réouverture ou de remise en état de cheminements permettant de boucler des itinéraires et d'augmenter le maillage pour les adeptes de la promenade sportive ou de loisir.



BUDGET

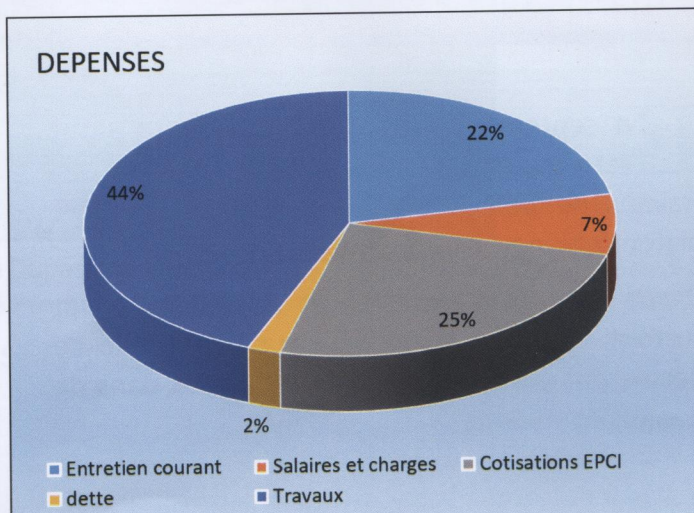
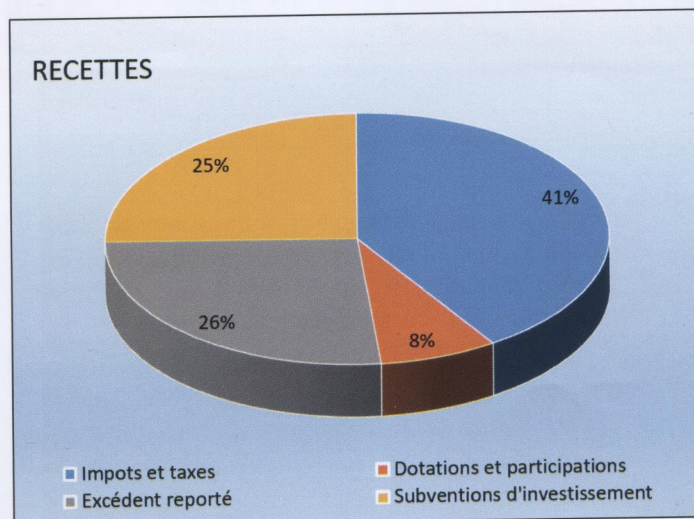
Les finances communales

La nouvelle équipe a construit le budget 2020 dans la continuité des années précédentes et sur une base saine avec un très faible taux d'endettement.

Pendant cette année de transition, les travaux d'investissement prévus en 2019 ont été réalisés pendant le second semestre de l'année.

A compter de l'exercice budgétaire 2021, un effort particulier sera porté sur la rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux, sans oublier les autres sujets.

La modeste capacité financière de notre commune nous conduira à échelonner ses investissements tout au long du mandat en ayant systématiquement recours aux aides financières de nos partenaires institutionnels.



URBANISME

Pôle urbanisme de la communauté de communes Vexin-Centre

Mission du service instructeur

Après le dépôt d'un dossier en mairie, ce service assure l'instruction réglementaire des demandes de permis de construire, de démolir, d'aménager et de déclarations préalables de travaux, l'assistance technique des communes et la veille juridique.

Chaque dossier est instruit au vu des dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Après avis de l'Architecte des Bâtiments de France et du service instructeur, un projet d'arrêté est proposé à la signature du maire.

Dès que la déclaration d'achèvement des travaux est déposée en mairie, le pôle urbanisme contrôle la conformité des travaux sur site et prépare les décisions afférentes. Le contrôle de conformité des travaux issus des permis de construire, des demandes préalables de travaux et de la préparation des décisions y afférant sont assurés par le service.

Constatactions des infractions pénales et police de l'urbanisme

Le service instructeur peut préparer des arrêtés interruptifs de travaux à soumettre à la signature du maire. Des agents assermentés et commissionnés par les maires ont un droit de visite; ils peuvent dresser un procès-verbal constatant une infraction qui sera transmis au Procureur de la République, avec copie au Préfet.

Permis de construire accordés :

5 rue du carouge : régularisation travaux accord 21/01/2021

Demandes de travaux accordées :

13 rue de la Garenne : construction d'une piscine accord 28/05 /2020

3 rue du Carouge : construction d'une piscine accord 09/07 /2020

1 rue des Gorgets : remplacement d'un grillage par muret et palissade : accord 15/10/2020

148 rue d'Heurcourt : division pour terrain à bâtir : accord 23 /07/2020

6 rue de l'enclos robert : construction d'une véranda : accord 22/10/2020

RAPPEL

Tous travaux extérieurs (clôture, fenêtre dans le toit, véranda, etc.) nécessitent une autorisation préalable à retirer en mairie ou par mail www.service-public.fr.

VIE DU VILLAGE

La bibliothèque

La bibliothèque adultes a fermé ses portes faute d'inscrits.

La bibliothèque enfants n'a malheureusement que très peu fonctionné cette année, les restrictions liées à la Covid-19 ne nous permettent pas d'en assurer la continuité pour le moment, mais nous espérons reprendre l'activité très rapidement.

Noël des anciens

Madame Josiane Ancel et monsieur Daniel Wallard ont effectué la distribution des colis gourmands à nos aînés.

Pensez à vous manifester auprès de la CCAS si vous êtes âgés de 65 ans et plus.

L'hommage du 11 novembre—Le déroulé

La France, 1918, 11 heures précises, l'heure à laquelle les combats ont été suspendus, les cloches sonnent dans tous les villages français.

Aujourd'hui, le 11 novembre 2020 les dépôts de gerbe aux monuments aux morts organisés par les municipalités se déroulent dans un format restreint : pas plus de 6 personnes, dans le respect des mesures de distanciations et sans les anciens "car c'est une population qu'il convient de protéger".

Après lecture d'un texte très émouvant par notre maire Isabelle Joncour-Danel, un hommage est rendu aux soldats tombés cette année, morts pour la France. Lecture par Monsieur Wallard, des soldats Bervillois morts pour la France durant la guerre 14-18 mais aussi durant la guerre 39-45 ainsi que la guerre d'Algérie. Une pensée pour les 6 soldats Américains morts au Coudray pour libérer la France. Cette cérémonie est clôturée par La Marseillaise.



MINISTÈRE
DES ARMÉES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre déléguée

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « Morts pour la France »

Geneviève DARRIEUSSECO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

Geneviève Darrieussecq

VIE DU VILLAGE

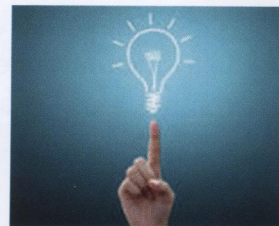
L'école

Cette année, l'école de Berville accueille 52 élèves du CE1 au CM2, répartis en deux classes, les CE1/CE2 avec Mme Marie-Lambert et les CM1/CM2 avec Mme Robardey.

L'école d'Haravilliers accueille 43 élèves de PS au CP, répartis en deux classes, les PS/MS et les GS/CP avec M. Cange et Mme Moreau. Soit un effectif de 95 élèves sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Label Eco-Ecole

Pour la troisième année consécutive, l'école a été labélisée sur le thème de l'énergie en juin 2020.



Des journalistes en herbe

Dans le cadre du dispositif « Murmures d'histoire », les élèves de CM1/CM2 ont visité les intérieurs du Château de Versailles et ont rédigé un article de presse sur l'inauguration de la galerie des Batailles inaugurée en 1837 sous Louis-Philippe.



Inauguration de la galerie des batailles

Aujourd'hui, le 11 juin 1837 est un grand jour car nous sommes invités par le roi Louis Philippe à l'inauguration de la galerie des batailles au château de Versailles.

En arrivant dans la galerie, nous sommes émerveillés. De chaque côté, nous apercevons des grands tableaux. Il y en a trente-trois et ils représentent les batailles de l'histoire de France, de la bataille de Tolbiac remportée par Clovis à celle de Wagram remportée par Napoléon. Il y a aussi quatre-vingts bustes de militaires français morts au combat.

Cette exceptionnelle galerie mesure 120 mètres de longueur et 13 mètres de largeur. Le toit est soutenu par des poteaux en métal. Elle est éclairée grâce à la verrière qui est un chef d'œuvre de l'architecture moderne et par des lampes à gaz.

Les Bervillois (classe de CM1-CM2 de l'école de Berville).



Louis Philippe, appelé le roi citoyen veut reconcilier tous les français. C'est grâce à lui que le château de Versailles est transformé en musée.

Les célébrités à Versailles

Il y a beaucoup de monde lors de cette inauguration. Parmi nous se trouvent Victor Hugo, Eugène Delacroix, Alexandre Dumas et bien d'autres artistes encore. Même la famille du roi est présente. Ses filles sont habillées de robes de soie rouge. Son fils aîné est également là venant tout juste de se marier le mois dernier avec Hélène Mecklembourg.



Bataille de Tolbiac, 1842 réalisée par Eugène Delacroix en 1837. C'est Louis Philippe qui a commandé l'ensemble des tableaux présents dans la galerie.

Un moment de partage

En décembre 2020, les parents d'élèves ont organisé des ateliers de Noël pour le plus grand plaisir des élèves.

Grégoire, avec la Folie Bervilloise nous a fourni des décorations en bois à peindre. Les réalisations ont été exposées sur la grille de l'école. Les enfants se sont transformés en petits lutins artistes peintres. Bravo à tous !



Collecte pour les restos du cœur le 7 mars

2020

En partenariat avec le club de running, nous avons fait appel à la générosité des bervillois. Et comme tous les ans, nous avons pu compter sur eux !

Tournoi de belote le 14 mars 2020

Pour la 1^{ère} fois à Berville, un tournoi de Belote a été organisé par l'équipe du foyer avec l'aide précieuse de nouveaux Bervillois, Bérengère et Olivier 😊

Une sangria de bienvenue accueillait les 8 équipes de doublette! Un buffet campagnard était proposé pour les joueurs et les spectateurs. Les 3 premières équipes ont remporté un magnifique panier garni. Tout le monde est reparti avec un lot de consolation. Malgré quelques annulations de joueurs liées à la crainte grandissante de la Covid, le nombre de participants fut suffisamment encourageant pour que le projet d'un tournoi en 2021 soit envisagé ! Peut-être de Tarot cette fois-ci! Cette soirée marqua la fin des rassemblements en lieu clos !



Rando pique-nique le 28 juin 2020

Suite au déconfinement et aux mesures sanitaires à respecter, le 1er évènement possible fut la rando pique-nique de Berville en partenariat avec le running de Berville. Nous avons eu plaisir à retrouver les marcheurs venus très nombreux, à réaliser de nouvelles rencontres Bervilloises mais aussi des communes avoisinantes! Il semble que la reprise d'activité extérieure était fortement attendue après 2 mois de confinement! Merci à tous pour ce moment très convivial.



**Venez renforcer notre équipe,
renseignements :
Annabel 07.81.67.88.14**

ANIMATION

La Folie Bervilloise, votre association d'animation

Apéros pétanques—Juillet/août/septembre 2020

Pour la 2^{ème} année, nous avons évidemment réouvert notre bar des apéros pétanques dès le mois de juillet sous le soleil! Heureux de retrouver nos fidèles boulistes et de découvrir de nouveaux visages! Certains sont venus avec leur jeu de palets bretons, jeu très apprécié de nos jeunes, ou tout simplement avec leur bonne humeur à partager loin de la pandémie qui, à ce moment-là, ralentissait. Le mois d'août fut plus calme mais réunissait tout de même quelques habitants autour de notre fameuse sangria blanche ou rouge! Après un beau mois de septembre, vint le temps de la pluie et du rangement de notre bar qui rouvrira aux beaux jours avec, nous l'espérons, un vaccin peut-être d'ici là...



Décoration de Noël de Berville

L'an dernier, nous avons organisé 2 sessions d'ateliers pour confectionner de belles décorations aux couleurs de Noël! Le doyen de la folie Bervilloise, Gérard a aidé les enfants à les peindre. Il y a eu, 4 beaux sapins en palettes fabriqués par notre menuisier professionnel, Grégoire! Cette année, Grégoire s'est surpassé. Il a fourni à l'école toutes sortes de décorations à peindre. Vous avez pu admirer les œuvres peintes par les enfants de l'école, exposées sur la grille de la mairie. Félicitations aux enfants!



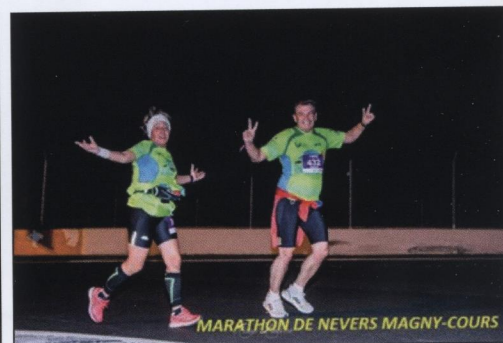
Concours de décoration des maisons pour Noël

Ce concours a permis aux Bervillois de participer à l'embellissement de notre village pour les fêtes de fin d'année. Les inscrits ont concouru à 2 prix : Un prix « Lumière » et un prix « Eco-responsable ». Félicitations à Joannie et César qui ont remporté le prix « Lumière », vous pouvez retrouver les photos de leur décoration et des lots gagnés sur notre page Facebook. Faute de participants, pas de gagnants pour le prix « Eco-responsable ». Nous espérons que les Bervillois participeront plus nombreux à la 2^{ème} édition en 2021 et contribueront ainsi à la magie de Noël 😊



*La FoLie BeRvilloise vous souhaite une belle et heureuse Année 2021
Nous vous attendons nombreux à nos prochaines activités*

2020 aura été, comme pour toutes les Associations sportives, une année très particulière pour le RCB95 en raison bien entendu de la pandémie, notamment et entre autres en ce qui concerne sa participation aux nombreuses compétitions qui auront été pratiquement toutes annulées ; un seul Marathon (nocturne) sera venu agrémenter l'année de nos runners, celui de NEVERS MAGNY-COURS fin octobre. A part cela les coureurs du Running Club se seront donc contentés des sorties d'entraînement collectives entre les deux confinements, ou alors individuelles et très réglementées durant ces périodes d'enfermements forcés mais nécessaires. Les retrouvailles tant attendues après le premier confinement avaient d'ailleurs donné lieu, après une sortie du dimanche matin, à un repas très convivial avec une bonne partie de l'effectif...



Actuellement les runners continuent donc de s'entretenir par groupe de 6 maximum suivant les consignes sanitaires, dans l'attente d'un retour à la normale tant espéré par tout un chacun... Aussi n'oublions pas de rappeler la sympathique et traditionnelle randonnée /Run & Bike fin juin qui aura encore réuni pas mal de monde, ainsi que la collecte pour les « Restos du Cœur » organisée conjointement par « La Folie bervilloise » et le RCB95 qui démontra une nouvelle fois la grande générosité des habitants de la commune et qui aura encore été très appréciée par l'antenne locale d'Osny. En revanche pas de nouvelle participation hélas au Téléthon en raison de l'annulation des manifestations cette année... Espérons maintenant que 2021 soit une belle année pour TOUS...



Le RCB souhaite une bonne et bien meilleure année à tous les Bervillois ainsi que ses vœux de réussite à la nouvelle municipalité.

BERVILLE INFORMATIONS

Conservatoire de musique de théâtre et de danse du Vexin et du Val d'Oise

Le Conservatoire de musique, de théâtre et de danse du Vexin et du Val d'Oise organise des cours de musique à Marines et à Vigny pour enfants et adultes. Il s'agit de cours individuels mais aussi collectifs (orchestre...). A Marines, des cours de danse (modern'jazz) sont dispensés aux enfants de 4 à 17 ans et des cours de théâtre pour les primaires et adolescents.

Les inscriptions se font en juin et vous bénéficierez de tarifs préférentiels car notre commune adhère au Syndicat intercommunal de musique du Vexin et du Val de l'Oise (SIMVVO).



Permanences énergie / architecture

Le Parc naturel du Vexin français organise des permanences où des conseillers spécialistes des questions énergétiques reçoivent et informent les particuliers sur les possibilités d'économie d'énergie et les énergies renouvelables pour les accompagner dans leurs projets de construction ou de rénovation de logement. Depuis le 16 février 2018, un partenariat a été établi avec l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) pour la mise en place de consultations juridiques.

Permanences au pôle éco-construction et rénovation énergétique du Vexin français au Bord d'Haut de Vigny, sur RDV de 14h à 18h

Bruit

Les bruits causés par les appareils et outils sont autorisés :

Semaine: 8h30-12h 14h30 -19h 30

Samedi : 9h-13h 16h -19h

Dimanche et les jours fériés : 16h -19h

Feux

« Le brûlage à l'air libre de tout déchet, détritiques de toute nature est interdit. Seul est toléré le brûlage des branchages secs mais l'interdiction est totale les samedis après-midi, dimanche et jours fériés, les jours de grand vent et d'alerte à la pollution. »

Arrêté préfectoral du 29 août 1979

Visite de l'église

Si vous désirez visiter l'église, contactez la mairie.

Cartes postales de Berville

Vous pouvez vous procurer les cartes postales de Berville à la bibliothèque au prix de 1 € chacune, en couleur et à prix coûtant.

Une participation financière de trente euros par élève scolarisé au collège ou au lycée peut être versée aux familles sur présentation de la carte de transport scolaire accompagnée d'un relevé d'identité bancaire

Espaces verts

Les bervillois se doivent d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et qu'ils ne cachent pas l'éclairage public ni les panneaux de signalisation.

En cas d'incident, la responsabilité des bervillois peut-être engagée. Aucune branche ne doit toucher les câbles aériens, électriques et de télécommunication.

Chasse

« Il est interdit à toute personne de faire usage d'armes à feu sur les routes, chemins ou au dessus et en direction de ceux-ci. Il est également interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, places, rues, habitations, bâtiments, de tirer en direction ou au dessus de ceux-ci »

Arrêté préfectoral du 16 sept. 1983

Passeports et cartes nationales d'identité

Les demandes de passeports ou de cartes d'identité ne sont plus reçues à la mairie de Berville. Vous devez vous rendre dans une commune plus importante équipée d'une station d'enregistrement indépendamment du lieu de résidence (Marines, Pontoise, Cergy ...). Il est en général nécessaire de prendre rendez-vous. La réalisation de ces pièces d'identité peut prendre plusieurs semaines.

Une pré-demande peut être effectuée en ligne, vous trouverez toutes les informations sur le site www.service-public.fr.

Les passeports sont valables 10 ans, les cartes nationales d'identité 15 ans.

Souvenirs respectueux

M. Philippe THERY nous a quittés le 10 novembre 2020

Félicitations à

Delphine, Valérie TRAULLET et Nicolas, Régis, Dominique FOLOPPE mariés le 28 novembre 2020

Déchets

SMIRTOM / Déchetterie de Marines (01-34-66-18-40)

Horaires

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) :

Lundi : 9h-12h 14h-17h
Mercredi : 14h-17h
Vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h / 14h-17h
Dimanche et jours fériés : 9h-13h

Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre) :

Lundi : 9h-12h / 14h-19h
Mercredi : 9h-12h 14h-19h
Vendredi : 9h-12h / 14h-19h
Samedi : 9h-12h / 14h-19h
Dimanche et jours fériés : 9h-13h

Fermée les 1er Janvier, 1er mai et 25 décembre.

Pour éviter des dépôts trop volumineux, possibilité de louer une benne auprès de la déchetterie.

Collecte des objets encombrants :

Le SMIRTOM organise deux collectes des encombrants :

Le mardi 23 mars 2021 et le mardi 28 septembre 2021

Le volume, limité à 1 m³ par habitation, doit être sorti la veille au soir. Les objets non collectés après le passage des encombrants doivent être rentrés.

Liste des objets encombrants non collectés :

gravats, sacs de plâtre, ciment, colle, mortier, produits explosifs, produits toxiques (batteries, piles, pots de peinture pleins, huile moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles), objets dont le poids est supérieur à 50 kg, objets dont les mesures excèdent 1.75 x 1.50 x 0.50, déchets verts, souches d'arbres, machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...

Attention, les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent impérativement être déposés en déchetterie depuis le 1er janvier 2009.

Les encombrants ne sont pas recyclés, il est donc préférable de se déplacer à la déchetterie lorsque cela est possible.

Ordures

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le jeudi matin.

Les poubelles doivent être sorties le mercredi soir. Elles doivent être bien fermées car il est souvent constaté que les sacs de détritus sont éventrés par les animaux errants.

Une fois ramassées elles doivent être rentrées.

Tri sélectif

Bac jaune : mercredi matin toutes les 2 semaines

Bac vert : mercredi matin toutes les 4 semaines

Mairie

Tel : 01 34 66 52 63

mairie.de.berville@wanadoo.fr

Photocopie en mairie : 0,20 €

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h20 à 18h30

Jeudi : 16h20 à 17h 30

Un samedi matin par mois

(à consulter sur le panneau d'affichage)

En période de congés,
des modifications peuvent être apportées,
consultez les panneaux d'affichage.

L'équipe municipale

Le Maire Isabelle Joncour-Danel

1er Adjoint Jean-Yves Sevin

2ème Adjoint Philippe Croisé

3ème Adjoint Stéphane Blangier

Martine Baudin

Patrick Bru

Sylvie Delaporte

Mélanie Delcausse

Stéphanie Dupas

Patrick Masselin

Messaouda Perthus

Secrétaires de Mairie

Isabelle By

Anne Maudouit